

## 3 JOURS DE CARENCE & ARRÊTS MALADIE PLAFONNÉS À 90 % : INSUPPORTABLE !

- Une mesure vexatoire : les enseignant·es sont moins absent·es que les autres salarié·es ;
- Une mesure dangereuse pour une profession exposée ;
- Une mesure qui accable les plus fragiles ;
- Une mesure inefficace en termes de santé publique ;
- Une mesure qui pénalisera particulièrement les femmes.

Non aux jours de carence

Ni 1, ni 2, ni 3,  
**ZÉRO !**

## LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES SERVICES PUBLICS DANS LE VISEUR

- Des budgets d'austérité qui mettent à mal les services publics ;
- G. Kasbarian, un ministre de la Fonction Publique qui affiche son mépris des fonctionnaires et qui multiplie les propos annonçant des remises en cause lourde du statut de la Fonction publique et des reculs des services publics ;
- Une crise de recrutement assumée ;
- Une précarisation de la Fonction Publique avec le développement de la contractualisation.



## UN DÉCLASSEMENT SALARIAL INACCEPTABLE !

- Le point d'indice a perdu 40% de sa valeur depuis 40 ans ;
- La rémunération mensuelle moyenne des enseignant·es c'est - 25 % depuis 2000 : les enseignant·es débutent désormais à 1,3 SMIC (contre 2 en 1983 !)
- La petite « revalorisation » (sept 2023) annulée par l'inflation... et la suppression de la Garantie Individuelle Pouvoir d'Achat : la double peine (ni dégel, ni GIPA) !
- L'aplatissement des carrières : pas de progression et une triste perspective face à l'inflation.

Augmentation des  
**SALAIRES**  
sans contreparties

## DES REFORMES QUI DEGRADENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET FONT PERDRE LE SENS DU METIER

- Une gestion du remplacement qui brade le métier : plus de moyens pour le remplacement de « longue durée », et des injonctions au RCD qui viennent brouiller ce qu'est « une heure de cours remplacée », et ce qu'est « l'enseignement » : une dévalorisation insupportable de nos métiers à laquelle il faut résister ;

Jours de carence  
Salaires  
Conditions de travail

**Grève 5 décembre**

- Le « Pacte » : uberisation de nos professions par un paiement à la tâche, une véritable attaque contre nos statuts ;
- Le pilotage du système éducatif par l'évaluation et le renforcement de l'autonomie de l'établissement : la volonté de contrôler les pratiques enseignantes et exiger des résultats qui vont le plus souvent à l'encontre de l'intérêt des élèves ;

- Un « Choc des savoirs » qui, à travers les groupes de niveaux, organise le tri des élèves et désorganise désormais les collèges ;
- Une réforme du lycée qui, depuis 2019 et en dépit d'innombrables modifications réglementaires, continue de générer mal-être, désorganisation, dégradation des conditions de travail... et inégalités scolaires !

**Agissons ensemble pour mobiliser dans la durée et gagner !**